

- Octobre 2019

Analyse de la compétitivité du marché euro-méditerranéen de la fraise en 2018 (données 2017)

Pays suivis : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Maroc, Pays-Bas

Objectifs et méthodologie

La veille concurrentielle est un outil collectif d'observation et d'analyse mis en place à l'attention de tous les acteurs de la filière fruits et légumes pour comprendre et anticiper les évolutions de la compétitivité.

Afin de permettre une meilleure approche des forces et faiblesses des concurrents en présence, l'analyse de la compétitivité s'articule suivant **six axes** :

- 1- Le potentiel de production
- 2- Facteurs climatiques, phytosanitaires et énergie
- 3- La capacité à conquérir les marchés
- 4- Le portefeuille des marchés
- 5- L'organisation de la filière et le soutien public
- 6- L'environnement macro-économique

La comparaison au sein de la filière s'appuie sur une évaluation homogène de la compétitivité, en prenant en compte l'ensemble des maillons composant la filière (de la production au consommateur). Pour chacun des axes, une note est attribuée à chaque pays en fonction de nombreux indicateurs de performance, permettant ainsi de les classer entre eux. La compétitivité de la filière d'un pays est évaluée sur un total de 1 000 points.

La collecte d'informations dans les pays producteurs est confiée au cabinet Agrex Consulting. L'exploitation des données recueillies est réalisée par un travail d'équipe rassemblant FranceAgriMer et Agrex Consulting. L'analyse est éclairée par l'expertise de professionnels de chaque maillon des filières, notamment en comité de pilotage de l'étude.

Principaux résultats

Classement final des filières nationales pour la fraise en 2018 (sur 1000 points)



L'Espagne demeure à la première place du classement des pays producteurs de fraise en Europe. A la suite d'une excellente année 2016, marquée par des rendements exceptionnels de 55 tonnes/ha, l'année 2017 est considérée par les experts comme une année plus semblable aux années précédentes. Les surfaces de production, dans leur très grande majorité sous-abris, sont en léger recul mais les rendements de 53 tonnes/ha restent plus que corrects, car deux fois supérieurs à la moyenne des pays producteurs de la veille. Bien que le début de saison ait été marqué par la fraîcheur en janvier et février, ce qui a retardé l'arrivée des primeurs sur les étals des voisins européens, la suite de la saison fut portée par une météo printanière et estivale clémente. Du point de vue de la commercialisation, l'Espagne reste le plus gros producteur européen et s'impose dès le début d'année. La stratégie « habituelle » de compétitivité-prix des producteurs est toujours d'actualité, bien que le tournant qualitatif soit engagé, en réponse aux signaux

favorables émis par les marchés de consommation voisins. Le prix moyen à l'export enregistre ainsi une hausse de 16 % par rapport à 2016, et la production sous appellation biologique progresse à 3 %. Si le pays bénéficie d'avantage socio-économiques indéniables (coût du travail plus faible que les voisins, reprise économique, main d'œuvre disponible). Le pays cherche aujourd'hui à arborer une image plus centrée sur la qualité et l'authenticité.

La Belgique confirme sa place de producteur européen de premier plan en 2017. La production nationale croît de manière constante depuis plusieurs années, en lien avec une hausse de ses rendements, estimés à 38 tonnes/ha en 2017. Localisée principalement dans la région centrale du pays en Wallonie, la production reste au deux tiers une culture de plein air. La filière progresse grâce à des organisations de producteurs centralisées et peu nombreuses, accompagnée par un appui technique efficace et bien doté, dans les traces de son voisin néerlandais. Bien que la majorité (85 %) de la production repose sur la variété Elsanta, la pression pathogène reste faible. L'ensoleillement important du printemps a permis le développement optimal des plants et un bon démarrage de la commercialisation dès le mois d'avril. La Belgique exporte et réexporte près de 100 % du volume de production nationale, gage d'une bonne image sur les marchés de consommation voisins, et ce avec un prix de vente à l'export très élevé (3,83 €/kg en 2017).

Les Pays-Bas font leur entrée sur le podium en déclassant la France à la cinquième place. Les Pays-Bas se démarquent en 2017 avec un pic de production notable (+ 12 % par rapport à 2016) et une hausse des rendements équivalente. Une partie de la production de fraisiers est dévolue à l'exportation de plants vers les pays voisins, ce que confirme une balance commerciale en 'plants' largement bénéficiaire du pays (261 millions d'euros en 2017). Les Pays-Bas parviennent à compenser des conditions météo peu favorables (climat humide mais peu d'ensoleillement) par un modèle très intensif, fondé sur des grandes structures (11 ha en moyenne), ayant accès à des ressources hydriques importantes, un excellent appui technique et peu de contraintes environnementales.

L'Italie regagne quelques places en 2017, et reste le second producteur en volume sur le continent européen après l'Espagne, malgré la poursuite du recul de sa production (- 4 %), de ses surfaces (- 1 %) et des rendements moyens (25 tonnes/ha en 2017). Les premiers avantages de l'Italie restent une météo clémente, qui lui permet d'arriver dès février sur les marchés à l'export et des ressources hydriques intéressantes dans les bassins de production de la fraise. L'innovation se concentre sur la recherche de nouvelles variétés plus résistantes aux maladies et dont la durée de conservation serait plus étendue afin d'aider la commercialisation des productions. Les organismes de recherche nationaux, le CIV (Centro Innovazione varietale) et le centre de recherche Agrion font référence à l'étranger. Bien que l'Italie a une balance commerciale largement bénéficiaire, la part de la production exportée reste réduite (13 %) du fait d'un marché de consommation intérieur particulièrement actif et demandeur de fraise.

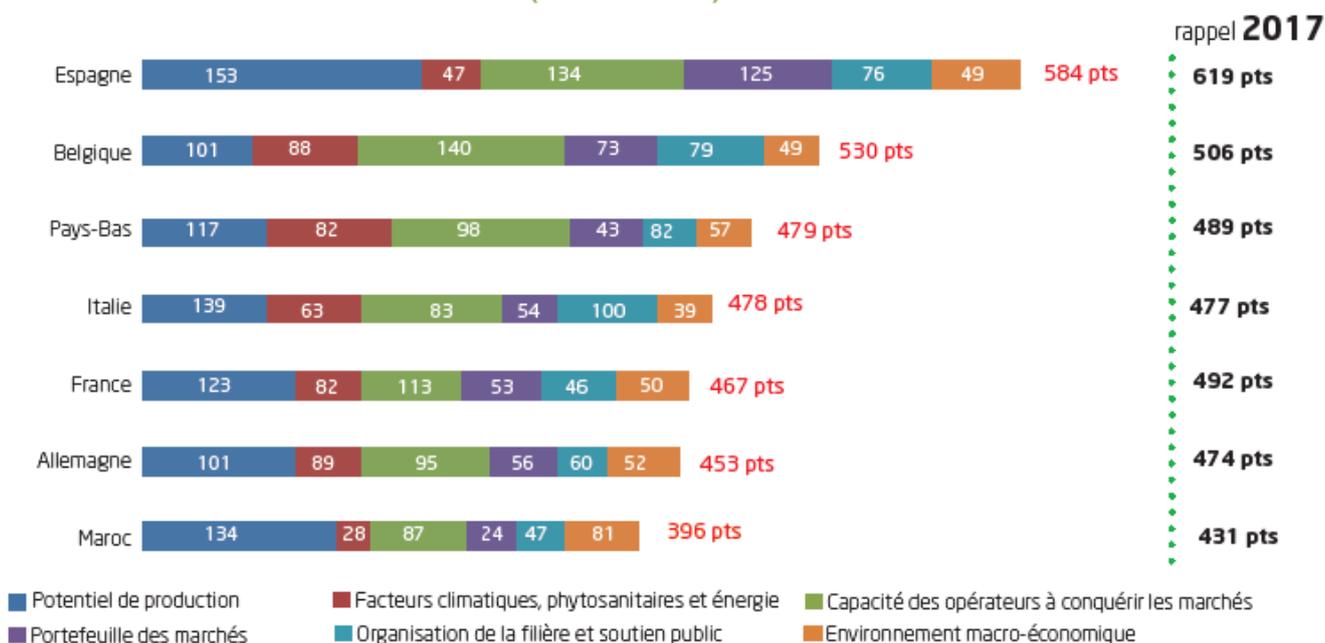
A la suite d'une saison 2017 correcte (+ 3 % de volumes par rapport à 2016), **la France** perd deux places au sein du classement, en majorité à cause de la dépendance du pays aux importations étrangères. Afin de satisfaire un marché de consommation intérieur avec des niveaux d'exigence élevés, la France reste orientée sur sa spécialisation qualitative, valorisée par des appellations contrôlées. Les surfaces de production biologique se développent, portées aussi par la demande de produits sains, et totalisent 6 % des surfaces nationales (+ 25 % depuis 2016). La production en mode biologique reste techniquement difficile explique ce faible niveau de 6 % comparé à d'autres espèces. Malgré une légère baisse des surfaces, notamment dans le bassin principal de production dans le Sud-Ouest, les rendements ont permis de soutenir un niveau de production acceptable. Les récoltes ont cependant pâti en avril et mai des variations de températures qui ont impacté le développement des cultures, bien que la consommation des fruits a été assurée par les chaleurs estivales. La hausse des prix, que l'on retrouve dans l'ensemble des pays producteurs, a permis de compenser la météo capricieuse. La France bénéficie d'un marché de consommation intérieur très important qu'elle ne peut satisfaire, ce qui explique qu'elle repose de façon croissante sur ses importations (balance commerciale déficitaire de 26 millions d'euros), notamment

d'origines espagnoles et belges. En effet, malgré des conditions environnementales favorables (ensoleillement, précipitations, pression sanitaire correcte) et techniques efficaces, les contraintes environnementales de production n'aident pas aujourd'hui les producteurs à valoriser au mieux leur produit.

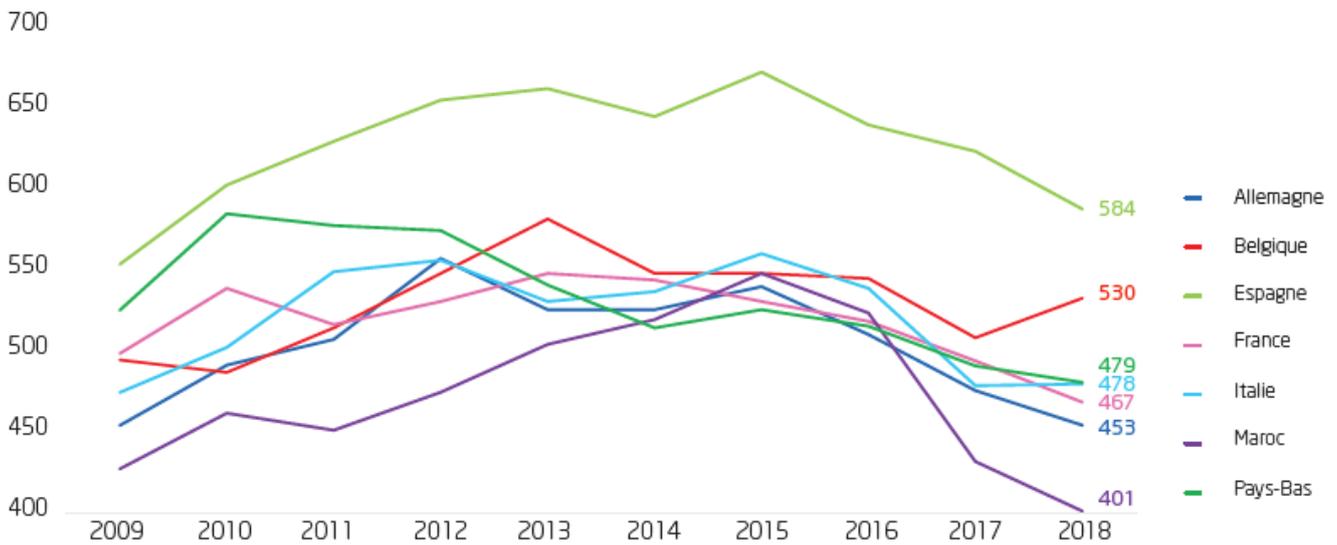
L'Allemagne signe une mauvaise saison 2017, en se voyant réattribuer l'avant dernière place du classement. A la suite des gels tardifs de printemps qui ont affecté les cultures, l'Allemagne a vu sa production baisser de 6 % par rapport à 2016, soit 126 000 tonnes. Les rendements restent parmi les plus bas des pays de la veille, avec une production de 10 tonnes à l'hectare. L'Allemagne possède cependant des qualités environnementales (pression sanitaire faible, climat humide et ensoleillé) dans les premiers bassins de production, notamment la Baden Württemberg et le Nord-Rein Westphalie. Tout comme la France, l'Allemagne est en grande partie dépendante de ses importations pour satisfaire la demande nationale en fraise, dont les deux tiers proviennent d'Espagne.

Le Maroc reste encore pour cette saison 2017, le dernier pays producteur de la veille. Le pays peut compter sur des avantages comparatifs indéniables : coûts de main d'œuvre très faible, ensoleillement qui permet d'étendre la présence sur les marchés européens. La production, exclusivement sous abris dans la région de Kenitra au Nord du pays, est en hausse mais reste le fait de petites structures de quelques hectares. Malgré le fait que le Maroc connaisse actuellement une forte croissance économique qui pourrait soutenir le marché de consommation national, la demande intérieure reste la plus faible des pays de l'étude : 0,7 kg/an/personne sur la moyenne 2015-2017. De fait, le Maroc se positionne encore comme un pays largement excédentaire (le pays produit 192 % de la consommation nationale) et orienté également sur la transformation des fraises.

Détail du classement final de la veille 2018 (données 2017)

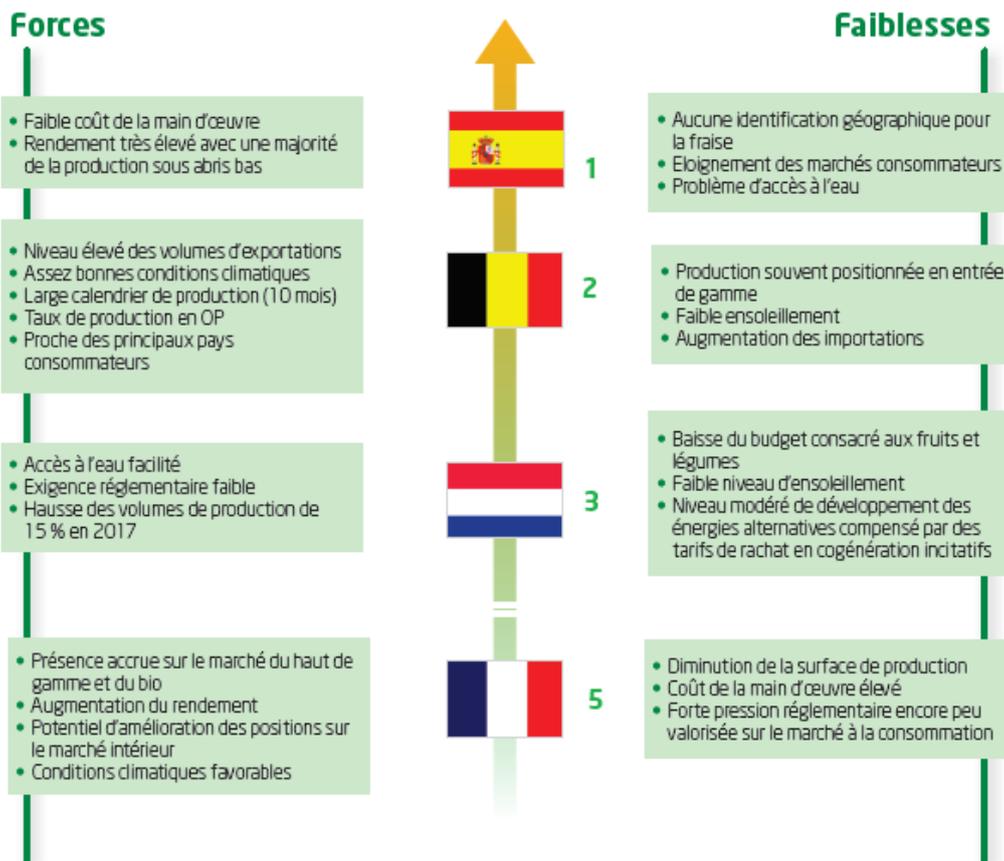


Historique des scores de la veille fraise par pays depuis 2009



Source : Veille Concurrentielle FranceAgriMer 2018

Classement final : Forces et faiblesses du "Podium final"



Ont contribué à ce numéro : unité filières spécialisées / service Analyse économique des filières

raphael.bertrand@franceagrimer.fr

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : direction Marchés, études et prospective

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 @FranceAgriMerFR  FranceAgriMer

FranceAgriMer

